

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Cette fiche de données de sécurité a été créée conformément aux exigences de : Canada SIMDUT 2015 qui comprend la Loi sur les Produits Dangereux (LPD) modifiée et le Règlement sur les Produits Dangereux (RPD)

Date d'émission 29-août-2023 Date de révision 29-août-2023 Numéro de révision 1

1. Identification

Identificateur de produit

Nom du produit FBN Zethmox 70 WDG

Autres moyens d'identification

Code(s) du produit PMRA Reg. No.: 34895

Synonymes Aucun

Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière

d'utilisation

Utilisation recommandée Herbicide

Restrictions d'utilisation Utiliser uniquement comme indiqué sur l'étiquette du produit

Données du fournisseur de la fiche de sécurité

Adresse du fournisseur

Farmers Business Network Canada, Inc. 120D 1st Street SW Box 5607 High River, Alberta T1V 1M7 1-844-200-FARM (3276)

Courriel regulatory@farmersbusinessnetwork.com

Numéro de téléphone à composer en

cas d'urgence

Numéro de téléphone en cas

d'urgence

Pour obtenir une aide médicale d'urgence (humaine ou animale), communiquez avec Rocky

Mountain Poison Control au 866 767-5040

Pour une aide d'urgence chimique (déversement, fuite, incendie ou accident),

communiquez avec CHEMTREC au 800 424-9300 (Amérique du Nord) ou au 703 527-3887

(International)

2. Identification des dangers

Classification

Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 2A
Toxicité pour la reproduction	Catégorie 2

Éléments d'étiquetage

Attention

Mentions de danger

Provoque une sévère irritation des yeux Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus



Conseils de prudence - Prévention

Se procurer les instructions avant l'utilisation

Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité

Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux et du visage Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation

Conseils de prudence - Réponse

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin

Yeux

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin

Conseils de prudence - Entreposage

Garder sous clef

Conseils de prudence - Élimination

Éliminer le contenu et le récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée

Autres renseignements

Peut être nocif par contact cutané. Provoque une légère irritation cutanée. Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme.

3. Composition/information sur les ingrédients

Substance

Non applicable.

<u>Mélange</u>

Nom chimique	No. CAS	% en poids		Date de dépôt LCRMD et date de la dérogation accordée (s'il y a lieu)
Imazethapyr	81335-77-5	30 - 40	-	
Imazamox	114311-32-9	30 - 40	-	
Fécule de maïs	9005-25-8	10 - 20	-	
Sulfonate d'alkylnaphtalène de sodium, condensat de formaldéhyde	-	1 - 5	-	
Cabonate de calcium	471-34-1	1 - 5	-	
Sulfonate d'alkylnaphtalène, sel de sodium	-	1 - < 3	-	
Dioctylsulfosuccinate de sodium	577-11-7	0.5 - < 1	-	

4. Premiers soins

Description des premiers soins

Conseils généraux Présenter cette fiche signalétique au médecin traitant.

Inhalation Déplacer à l'air frais.

Contact avec les yeux Rincer immédiatement avec une grande quantité d'eau, y compris sous les paupières,

pendant au moins quinze minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Garder les yeux grands ouverts lors du rinçage. Ne pas frotter la partie touchée. Obtenir des soins médicaux si l'irritation

évolue et persiste.

Contact avec la peau Laver la peau à l'eau et au savon. Obtenir des soins médicaux si des symptômes

apparaissent.

Ingestion Rincer la bouche. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

NE PAS faire vomir. Appeler un médecin.

Équipement de protection Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Porter des vêtements de

individuelle pour les intervenants enprotection individuelle (voir la section 8).

premiers soins

Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés

Symptômes Peut causer une rougeur et un larmoiement des yeux. Sensation de brûlure. Un contact

prolongé peut causer une rougeur et une irritation.

Effets d'une exposition Peut causer des effets néfastes sur le système reproducteur, comme des anomalies

congénitales, des fausses couches ou la stérilité.

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Note aux médecins Traiter en fonction des symptômes.

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs appropriés Poudre chimique sèche, CO2, mousse antialcool ou eau pulvérisée.

Moyens d'extinction inappropriés Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.

Dangers particuliers associés au

produit chimique

Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.

Produits de combustion dangereux Oxydes de carbone, Oxydes d'azote (NOx).

Données sur les risques d'explosion

Sensibilité au choc Aucun.
Sensibilité à la décharge Aucun.

électrostatique

pompiers

Équipements de protection spéciauxLes pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et une tenue d'intervention **et précautions spéciales pour les** complète de lutte contre l'incendie. Utiliser de l'équipement de protection individuelle.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence

Précautions personnelles Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Utiliser l'équipement de protection

individuelle requis.

Autres renseignements Consulter les mesures de protection données aux sections 7 et 8.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Méthodes de confinement Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute

sécurité.

Méthodes de nettoyage Ramasser et transférer dans des contenants correctement étiquetés.

7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Conseils sur la manutention sécuritaire

Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Retirer les vêtements et les chaussures contaminés.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Conditions d'entreposage Garder sous clef. Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec et bien ventilé.

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Paramètres de contrôle

Limites d'exposition

Nom chimiqu	ue e	Alberta	Colombie-Britannique	Ontario	Québec
Fécule de ma 9005-25-8		A: 10 mg/m ³	TWA: 10 mg/m ³ TWA: 3 mg/m ³	TWA: 10 mg/m ³	TWA: 10 mg/m ³
Cabonate de ca 471-34-1	Icium TW	A: 10 mg/m ³	-	-	TWA: 10 mg/m ³

Nom chimique	Manitoba	Nouveau-Brunswick	Terre-Neuve-et-Labrad	Nouvelle-Écosse
			or	
Fécule de maïs	TWA: 10 mg/m ³			

Nom chimique	Nunavut	Ile-du-Prince-Edouard	Saskatchewan	Yukon
Fécule de maïs	TWA: 10 mg/m ³	TWA: 10 mg/m ³	TWA: 10 mg/m ³	TWA: 30 mppcf
	STEL: 20 mg/m ³		STEL: 20 mg/m ³	TWA: 10 mg/m ³
				STEL: 20 mg/m ³
Cabonate de calcium	TWA: 10 mg/m ³		TWA: 10 mg/m ³	TWA: 30 mppcf
	STEL: 20 mg/m ³		STEL: 20 mg/m ³	TWA: 10 mg/m ³
				STEL: 20 mg/m ³

Contrôles techniques appropriés

Mesures d'ingénierie Douches

Douches oculaires Systèmes de ventilation.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux (ou des lunettes à coques).

Protection des mains Porter des gants appropriés.

Protection de la peau et du corps Porter un vêtement de protection approprié.

Protection respiratoire Aucun équipement de protection n'est requis dans des conditions normales d'utilisation. En

cas d'irritation ou de dépassement des limites d'exposition, une ventilation et une

évacuation peuvent se révéler nécessaires.

Considérations générales sur

l'hygiène

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Se laver les mains avant les pauses/arrêts et immédiatement après avoir manipuler le produit. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Porter des gants appropriés et un appareil de protection

Aucune donnée disponible

Aucune donnée disponible Aucune donnée disponible

Aucune donnée disponible Aucune donnée disponible

Aucune donnée disponible Aucune donnée disponible

Aucune donnée disponible

Aucune donnée disponible

des yeux/du visage.

9. Propriétés physiques et chimiques

Information sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect Solide granulaire

État physiqueSolideCouleurGris clairOdeurInodore

Seuil olfactif Aucun renseignement disponible

<u>Propriété</u> <u>Valeurs</u> <u>Remarques • Méthode</u>

DH Aucune donnée disponible

pH (en solution aqueuse) 2.91 solution (1 %)

Point de fusion / point de

congélation

Point initial d'ébullition et plage

d'ébullition

Point d'éclair
Aucune donnée disponible
Taux d'évaporation
Inflammabilité
Aucune donnée disponible
Aucune donnée disponible
Aucune donnée disponible

Limites d'inflammabilité dans l'air

Limite supérieure d'inflammabilité

ou d'explosivité

Limite inférieure d'inflammabilité

ou d'explosivité

Pression de vapeur Densité de vapeur relative

Densité relative Solubilité dans l'eau

Solubilité dans d'autres solvants

Coefficient de partage

Température d'auto-inflammation Température de décomposition

Viscosité cinématique Viscosité dynamique

Autres renseignements
Propriétés explosives

Aucun renseignement disponible.

Propriétés comburantes Aucun.

Point de ramollissement
Masse moléculaire
Aucun renseignement disponible
Aucun renseignement disponible
Aucun renseignement disponible
Aucun renseignement disponible

Masse volumique du liquide Aucun renseignement disponible

Masse volumique apparente Aucun renseignement disponible

10. Stabilité et réactivité

Réactivité Aucun dans des conditions normales d'utilisation.

Stabilité chimique Stable dans des conditions normales.

Risques de réactions dangereuses Aucun dans des conditions normales de traitement.

Conditions à éviter Matières incompatibles.

Matières incompatibles Agents oxydants forts.

Produits de décomposition

dangereux

Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.

11. Données toxicologiques

Informations sur les voies d'exposition probables

Renseignements sur le produit

Inhalation Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Peut

causer une irritation des voies respiratoires.

Contact avec les yeux Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange.

Provoque une sévère irritation des yeux. (sur la base des composants). Peut causer une

rougeur, une démangeaison et une douleur.

Contact avec la peau Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Un

contact prolongé peut causer une rougeur et une irritation. Provoque une légère irritation

cutanée. Peut être nocif par contact cutané.

Ingestion Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Une

ingestion peut causer une irritation gastro-intestinale, des nausées, des vomissements et la

diarrhée.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Symptômes Peut causer une rougeur et un larmoiement des yeux. Un contact prolongé peut causer une

rougeur et une irritation.

<u>Toxicité aiguë</u>

Mesures numériques de la toxicité

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du document du SGH:

ETAmél (orale) > 5,000 mg/kg **ETAmél (cutané)** > 2,000 mg/kg

Renseignements sur les

composants

DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
> 5 g/kg (Rat)	> 2000 mg/kg (Rabbit)	-
> 5000 mg/kg (Rat)	> 4000 mg/kg (Rabbit)	-
	> 5 g/kg (Rat)	> 5 g/kg (Rat) > 2000 mg/kg (Rabbit)

114311-32-9			
Cabonate de calcium 471-34-1	= 6450 mg/kg (Rat)	> 2000 mg/kg (Rat)	> 3 mg/L (Rat) 4 h
Sulfonate d'alkylnaphtalène, sel de sodium	> 2000 mg/kg (Rat)	-	-
Dioctylsulfosuccinate de sodium 577-11-7	= 3080 mg/kg (Rat)	> 10000 mg/kg (Rabbit)	-

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Classification fondée sur les données disponibles pour les ingrédients. Provoque une légère

irritation cutanée.

Lésions oculaires graves/irritation

oculaire

Classification fondée sur les données disponibles pour les ingrédients. Provoque une

sévère irritation des yeux.

Sensibilisation respiratoire ou

cutanée

Aucun renseignement disponible.

Mutagénicité sur les cellules

germinales

Aucun renseignement disponible.

Cancérogénicité Aucun renseignement disponible.

Toxicité pour la reproduction Classification fondée sur les données disponibles pour les ingrédients. Susceptible de nuire

à la fertilité ou au fœtus.

STOT - exposition unique Aucun renseignement disponible.

STOT - exposition répétéeAucun renseignement disponible.

Danger par aspiration Aucun renseignement disponible.

12. Données écologiques

Écotoxicité Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme.

Nom chimique	Algues/plantes	Poissons	Toxicité pour les	Crustacés
	aquatiques		microorganismes	
Dioctylsulfosuccinate de sodium	-	LC50: 20 - 40mg/L (96h,	-	EC50: =36mg/L (48h,
577-11-7		Oncorhynchus mykiss)		Daphnia magna)
		LC50: <24mg/L (96h,		
		Oncorhynchus mykiss)		
		LC50: =37mg/L (96h,		
		Lepomis macrochirus)		

Persistance et dégradation Aucun renseignement disponible.

Bioaccumulation Aucun renseignement disponible.

Mobilité Aucun renseignement disponible.

Autres effets nocifs Aucun renseignement disponible.

13. Données sur l'élimination

Méthodes d'élimination

Déchets de résidus/produits

inutilisés

Éliminer conformément à la réglementation locale. Éliminer les déchets conformément à la

réglementation environnementale.

Emballage contaminé Ne pas réutiliser les contenants vides.

14. Informations relatives au transport

TMD Non réglementé

IATA Non réglementé pour les quantités inférieures à 5 kilogrammes par récipient individuel. Voir

IATA SP A197

UN3077

Numéro UN ou numéro

d'identification

Désignation officielle de

Matière dangereuse du point de vue de l'environnement, solide, n.s.a.

transport de l'ONU

Classe (s) de danger relatives 9

au transport

Groupe d'emballage

Nom technique de l'IATA

Imazéthapyr, Imazamox

Désignation UN3077, Matière dangereuse du point de vue de l'environnement, solide, n.s.a.

(Imazéthapyr, Imazamox), 9, III A97, A158, A179, A197, A215

Dispositions particulières Code ERG 9L

Non réglementé pour les quantités inférieures à 5 kilogrammes par récipient individuel. Voir

IMDG 2.10.2.7

UN3077

Numéro UN ou numéro

d'identification

IMDG

Désignation officielle de

transport de l'ONU

MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.S.A.

Classe (s) de danger relatives

au transport

Groupe d'emballage

Nom technique de l'IMDG Imazéthapyr, Imazamox

Polluant marin

UN3077, MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, Désignation

SOLIDE, N.S.A. (Imazéthapyr, Imazamox), 9, III, Polluant marin

Dispositions particulières 274, 335, 966, 967, 969

EmS-N° F-A, S-F

15. Informations sur la règlementation

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Règlements internationaux

Le Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone Non applicable

La Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants Non applicable

La Convention de Rotterdam Non applicable

Inventaires internationaux

Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire

16. Autres informations

NFPA Risques pour la santé 2Inflammabilité 0 Instabilité 0 Dangers particuliers - Risques pour la santé 2Inflammabilité 0 Dangers physiques 0 Protection individuelle

Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

Légende 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

TWA TWA (moyenne pondérée dans le temps) STEL STEL (Limite d'exposition de courte durée)

Valeur plafond Valeur limite maximale Sk* Désignation de la peau

Références aux documents de base et aux sources de données utilisés pour établir la FDS

Base de données ChemView de l'Environnemental Protection Agency (Agence pour la protection de l'environnement) aux États-Unis

Autorité européenne de sécurité des aliments (AESA)

EPA (Agence de protection de l'environnement)

Guide de seuils d'exposition aiguë (AEGL)

Loi fédérale sur les insecticides, les fongicides et les rodenticides de l'Environnemental Protection Agency aux États-Unis Substances chimiques produites en grandes quantités de l'Environnemental Protection Agency aux États-Unis (Agence pour la protection de l'environnement)

Journal sur la recherche alimentaire (Food Research Journal)

Base de données de substance dangereuses

Base de données internationale pour des informations chimiques uniformes (IUCLID)

Classification SGH - Japon

Schéma National Australien de Notification et d'Évaluation des Produits Chimiques Industriels (NICNAS)

NIOSH (National Institute for Occupational Safety and Health)

National Library of Medicine's ChemID Plus (NLM CIP) (Bibliothèque nationale de médecine aux États-Unis)

NTP (programme national de toxicologie aux États-Unis)

Nouvelle-Zélande - Base de données de classification et d'information sur les produits chimiques (CCID = Chemical Classification and Information Database)

Publications du programme Environnement, santé et sécurité de l'Organisation de coopération et de développement économique Publications sur les substances chimiques produites en grandes quantités de l'Organisation de coopération et de développement économique

Ensemble de données de dépistage de l'Organisation de coopération et de développement économique

Organisation mondiale de la Santé

Date d'émission 29-août-2023

Date de révision 29-août-2023

Note de révision Libération initiale.

Avis de non-responsabilité

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.

Fin de la fiche signalétique